



## En 30 ans, les disparités de revenu fiscal diminuent entre l'Île-de-France et la province, mais augmentent entre les départements d'Île-de-France

**E**n 2018, en France métropolitaine, le revenu fiscal par habitant, soit le revenu avant toute redistribution, est supérieur à la moyenne nationale dans la plupart des départements d'Île-de-France, dans cinq départements comprenant une grande agglomération et dans les départements proches de la Suisse.

Entre 1984 et 2018, l'écart entre l'Île-de-France et la province se réduit, mais les disparités entre les départements d'Île-de-France se creusent nettement. La situation relative de la Seine-Saint-Denis se dégrade, tandis que celle de Paris s'améliore.

Entre départements de province, les disparités sont globalement stables, bien que le revenu fiscal moyen progresse significativement dans les départements proches de la Suisse, avec l'essor du travail frontalier. Il augmente également plus que la moyenne nationale dans le Grand Ouest et sur le littoral atlantique, tandis que l'évolution est moins favorable dans les départements du bassin parisien.

Robert Reynard (Insee)

En 2018, dans 17 départements, le **revenu fiscal** par habitant est supérieur à la moyenne nationale (*figure 1a*). Parmi eux, il y a les départements de la région Île-de-France, sauf la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise. Cinq de ces 17 départements sont centrés sur de grandes agglomérations (Lyon, Toulouse, Nice, Bordeaux, Strasbourg), quatre départements sont limitrophes ou proches de la Suisse (Haute-Savoie, Ain, Haut-Rhin, Savoie) et deux départements sont situés sur le littoral du sud de la France (Var et Pyrénées-Atlantiques). La plupart de ces départements avec les revenus les plus élevés en 2018 se trouvaient déjà dans la même situation en 1984, à l'exception notamment de certains départements proches de la Suisse (*figure 1b*).

À l'autre extrémité de l'échelle des revenus fiscaux, dans six départements, le revenu moyen est inférieur d'au moins 20 % au niveau national. Trois d'entre eux sont situés au nord de la France : le Pas-de-Calais, l'Aisne et les

Ardennes. La Creuse et l'Aude sont également dans ce cas, tout comme la Seine-Saint-Denis qui a un revenu par habitant inférieur de 25 % à la moyenne nationale. En 1984, les départements ayant les plus faibles revenus fiscaux par habitant étaient pour la plupart localisés au sud du Massif Central et en Corse. Avec le revenu disponible (qui intègre les prestations sociales non imposables et les impôts directs), les disparités entre départements sont moindres (*sources*).

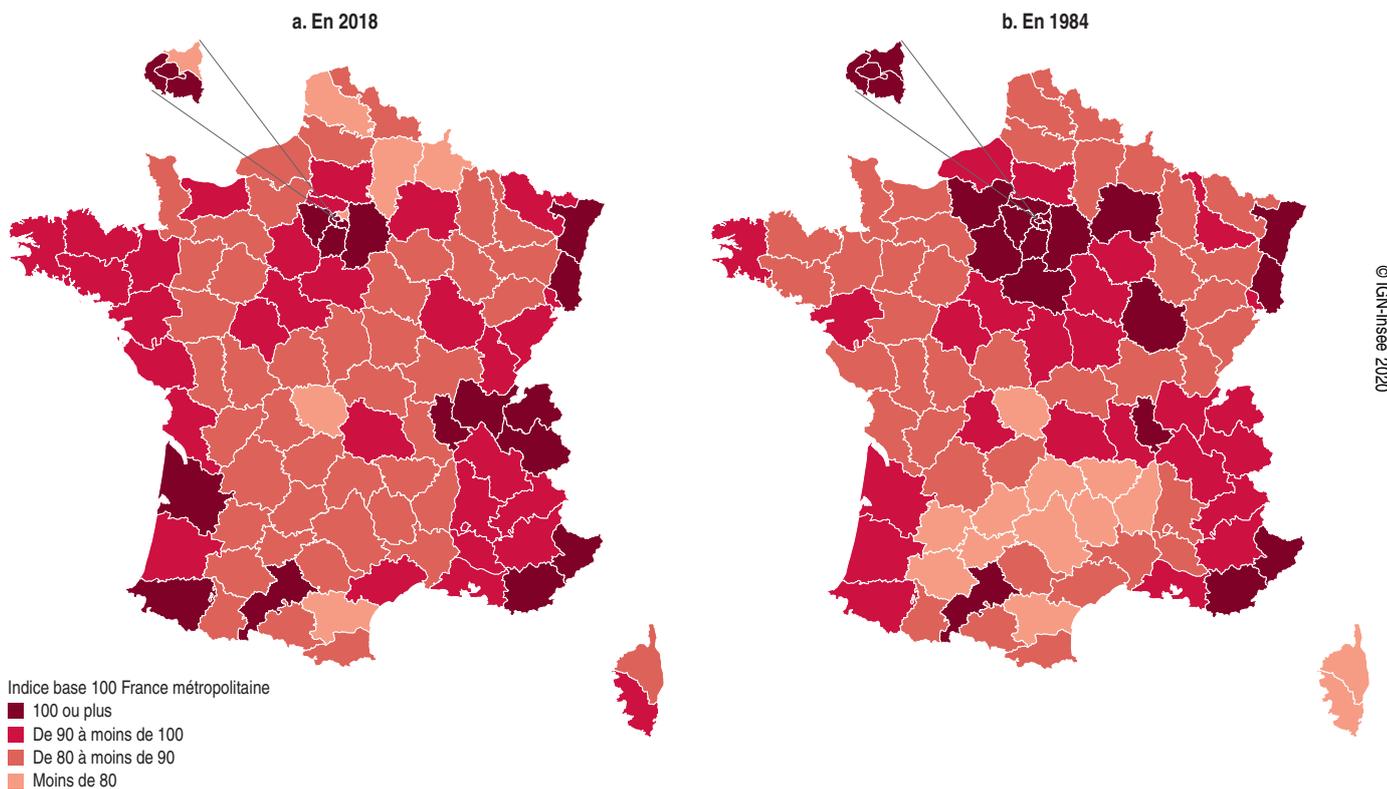
### Les disparités augmentent en période de croissance économique

Dans 18 départements, le revenu rapporté à la moyenne nationale a diminué d'au moins 5 points entre 1984 et 2018. Ils sont presque tous situés en Île-de-France ou dans les régions limitrophes. Les plus fortes baisses ont lieu en Seine-Saint-Denis (-30 points), dans le Val-d'Oise et l'Essonne (-21 points), en Seine-et-Marne et dans le Val-de-Marne

(-16 points). À l'opposé, dans 27 départements, le revenu a augmenté d'au moins 5 points par rapport à la moyenne nationale. Outre Paris (+26 points), ces départements sont pour la plupart localisés sur l'arc atlantique, au sud du Massif Central, en Corse et à proximité de la Suisse. La Haute-Savoie présente la plus forte progression (+36 points).

Globalement, les disparités de revenu fiscal moyen entre départements s'accroissent ou se réduisent au cours de la période 1984-2018 selon les cycles économiques (*figure 2*). Elles ont tendance à augmenter en période de croissance économique : entre 1987 et 1990, entre 1996 et 2000, puis entre 2013 et 2018. Elles ont tendance à diminuer en période de récession, ou lorsque la croissance économique est plus modérée, le point le plus bas étant atteint en 2013. Néanmoins, ce lien n'est pas systématique : au début des années 2000, les disparités ont diminué, alors que la croissance était relativement forte.

# 1 Indice de revenu fiscal moyen par habitant



Indice base 100 France métropolitaine

- 100 ou plus
- De 90 à moins de 100
- De 80 à moins de 90
- Moins de 80

Note : un indice supérieur à 100 indique que le revenu fiscal moyen par habitant du département est supérieur à la moyenne de la France métropolitaine.

Lecture : en 2018, dans l'Ain, le revenu fiscal moyen par habitant est supérieur de 5 % à la moyenne de la France métropolitaine.

Sources : Insee, estimations annuelles départementales de population ; DGFIP.

© IGN-Insee 2020

## L'écart entre l'Île-de-France et la province se réduit

L'ampleur des disparités de revenus entre les départements de France métropolitaine peut s'analyser comme la somme de trois composantes : l'écart entre le revenu moyen de l'Île-de-France et celui du reste de la France métropolitaine, les disparités entre les départements au sein de la région Île-de-France, et les disparités entre les départements de province.

Depuis le début des années 2000, l'écart entre l'Île-de-France et la province tend à se réduire. En 1984, cet écart contribuait le plus aux disparités globales (figure 3). Entre 1984 et 2000, le revenu fiscal par habitant de l'Île-de-France était supérieur d'environ 50 % à celui de la province. L'écart se réduit à 33 % en 2013 mais remonte à 37 % en 2018.

Les disparités de revenu fiscal entre les départements d'Île-de-France ont augmenté significativement entre 1984 et 2018 alors qu'elles étaient faibles en 1984. En fin de période, elles contribuent même presque autant que les disparités entre l'Île-de-France et la province. En effet, au cours des trente dernières années, les évolutions sont divergentes dans les huit départements franciliens (figure 4). L'avance de Paris s'accroît, les Hauts-de-Seine et les Yvelines se maintiennent nettement au-dessus de la moyenne nationale. Dans quatre départements (Val-de-Marne, Essonne, Seine-et-Marne, Val-d'Oise), le revenu fiscal moyen se

rapproche du niveau national alors qu'il était nettement supérieur à la moyenne en 1984. Enfin, en Seine-Saint-Denis, où le revenu moyen était initialement le plus faible d'Île-de-France mais proche de la moyenne nationale, le revenu moyen, rapporté à la moyenne de la France métropolitaine, diminue fortement et de façon continue (-30 points sur la période) ; il s'agit de la plus forte baisse de tous les départements français. Depuis les années 1980, les situations de pauvreté se sont amplifiées dans ce département. Le taux de chômage, qui était proche de la moyenne

nationale en 1984, y est désormais supérieur de 3 points. Les nouveaux emplois créés en Seine-Saint-Denis ces dernières années sont souvent occupés par des personnes qui ne résident pas dans le département. Ainsi, le nombre d'emplois dans le département a augmenté de 8,2 % entre 2007 et 2017, alors que le nombre d'actifs occupés résidant dans la zone n'a progressé que de 4,6 % sur la même période.

Entre les départements de province, les disparités sont plus limitées et restent assez stables au cours du temps. Les contributions

## 2 Disparités de revenu fiscal moyen par habitant entre départements entre 1984 et 2018



Note : indice de Theil des revenus fiscaux moyens, calculé au niveau des départements.

Lecture : entre 2013 et 2018, les disparités de revenu fiscal moyen par habitant entre les départements augmentent.

Sources : Insee, estimations annuelles départementales de population ; DGFIP.

des départements de province à ces disparités varient peu durant la période, sauf pour la Haute-Savoie, où le revenu moyen a le plus augmenté. Inférieur au niveau national en 1984, il est supérieur de 29 % en 2018. Cela s'explique par l'essor du travail frontalier : le nombre de personnes résidant en Haute-Savoie et travaillant en Suisse a plus que doublé au cours des quinze dernières années.

### Une dynamique plus favorable à l'Ouest, au Sud et à proximité de la Suisse

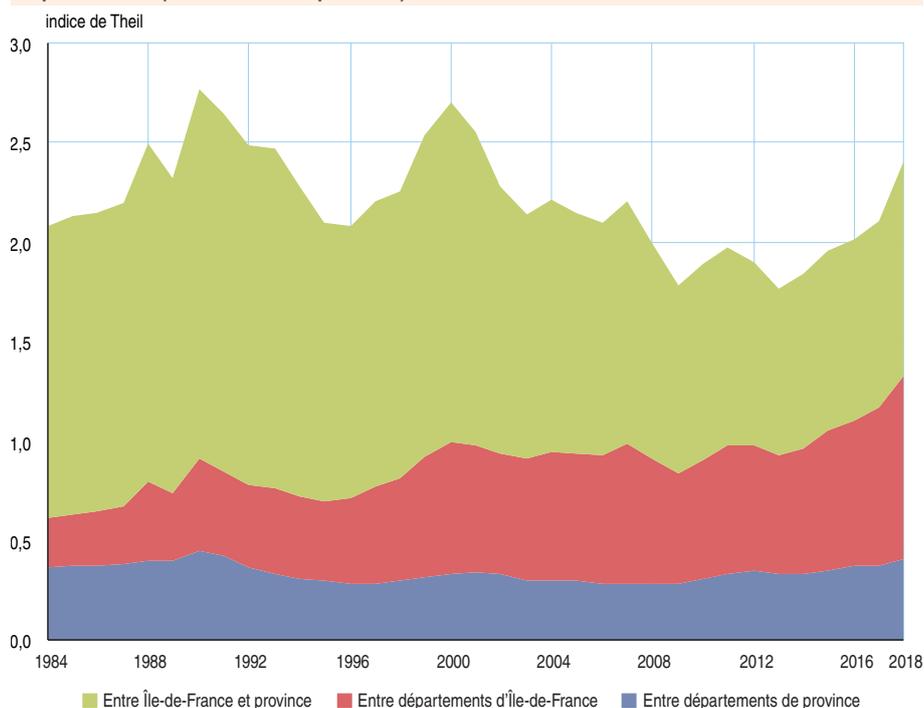
Les départements où le revenu moyen progresse moins vite qu'au plan national dessinent une vaste zone qui recouvre tout le bassin parisien et s'étend au-delà, notamment vers le nord, l'est et une large partie au nord du Massif Central (figure 5). Dans le bassin parisien, pour une vingtaine de départements, l'augmentation est moins forte d'au moins 5 points par rapport à l'évolution nationale. Pour certains d'entre eux, notamment les plus proches de l'Île-de-France (par exemple l'Eure, l'Eure-et-Loir ou le Loiret), qui présentaient initialement un niveau de revenu supérieur à la moyenne nationale, ce ralentissement les rapproche de la moyenne (figure 6). Mais pour beaucoup d'autres (tels l'Aube, l'Yonne ou l'Oise), un décrochage par rapport à la moyenne contribue à creuser les écarts entre départements.

À l'inverse, les départements de province où la hausse est plus favorable qu'au niveau national se concentrent dans trois espaces bien identifiables : le premier couvre le « Grand Ouest » (Bretagne et Pays de la Loire notamment), le deuxième englobe les départements proches de la Suisse et le troisième dessine une bande qui va du sud du Massif Central au littoral atlantique. Tous ces départements, de même que la Corse, contribuent à réduire les disparités, dans la mesure où le revenu fiscal moyen en 1984 y était inférieur à la moyenne nationale. Les moteurs de la croissance des revenus dans ces trois types d'espaces sont différents : fort dynamisme économique dans l'ouest de la France, essor du travail frontalier près de la frontière suisse, arrivées de retraités dans le sud. ■

## Sources

Seul le revenu fiscal déclaré est analysé ici. Il provient des déclarations des particuliers aux services fiscaux, permettant d'établir l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP - DGFIP). Le revenu moyen est calculé en rapportant la somme des revenus fiscaux à la population du département, issue des estimations de population. Au cours de la période étudiée (1984-2018), les déclarations de revenus ont fait l'objet de nombreuses modifica-

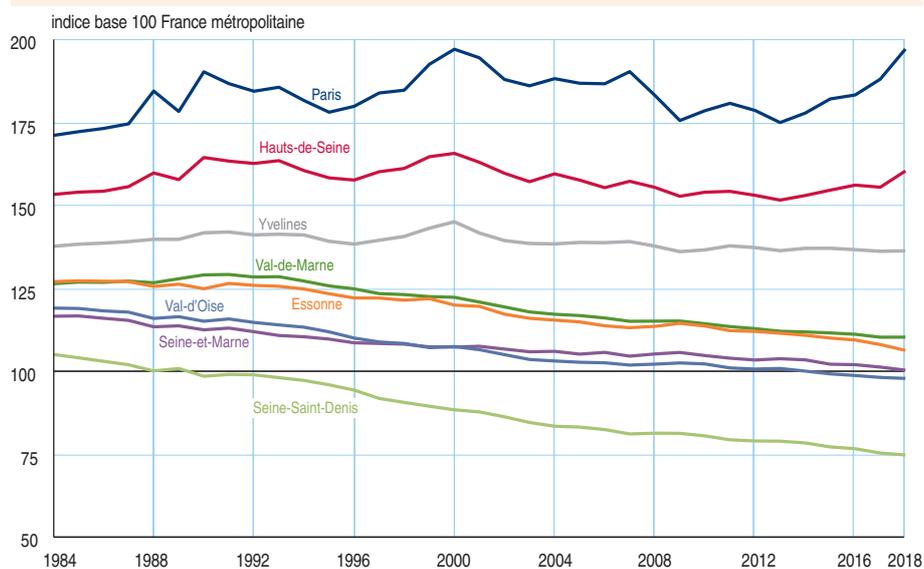
### 3 Décomposition de l'indice de disparités interdépartementales de revenu fiscal moyen par habitant (Île-de-France et province)



entre départements de province

Note : indice de Theil des revenus fiscaux moyens, calculé au niveau des départements.  
Lecture : les disparités entre départements d'Île-de-France augmentent et contribuent de plus en plus à la hausse globale des disparités entre les départements de France métropolitaine.  
Sources : Insee, estimations annuelles départementales de population ; DGFIP.

### 4 Indices de revenu fiscal moyen par habitant dans les départements d'Île-de-France entre 1984 et 2018

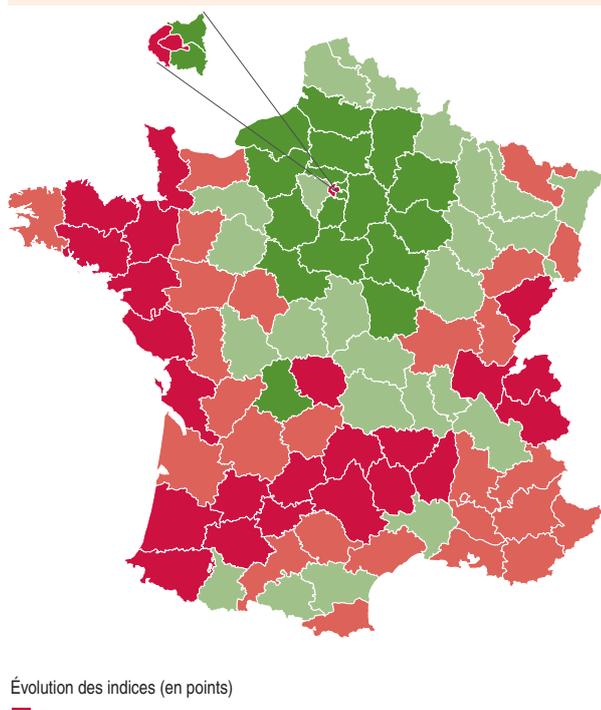


Lecture : en 2018, le revenu fiscal moyen par habitant à Paris est supérieur de 97 % à la moyenne de la France métropolitaine tandis que celui de la Seine-Saint-Denis est inférieur de 25 %.  
Sources : Insee, estimations annuelles départementales de population ; DGFIP.

tions législatives et réglementaires, qui ont pu provoquer des ruptures de séries dans les données, la plus importante étant la suppression de l'abattement de 20 % sur le revenu imposable pour les traitements, salaires, retraites et pensions, intervenue en 2006. L'impact de ces modifications ne pouvant pas être estimé au niveau départemental, à partir des données disponibles, les comparaisons entre départements sont établies à partir de l'indice de revenu moyen du département, exprimé

à chaque date en base 100 pour la France métropolitaine. Ceci revient à considérer implicitement que les effets de ces modifications sont uniformes sur le territoire national. L'évolution des disparités entre départements sur la période 1984-2018 est analysée à partir des revenus fiscaux. Ceux-ci ne prennent en compte ni les prestations sociales non imposables ni les impôts directs, qui contribuent à réduire les disparités par leur effet redistributif. En effet, les revenus disponibles ne sont

**5** Évolution des indices de revenu fiscal moyen par habitant entre 1984 et 2018



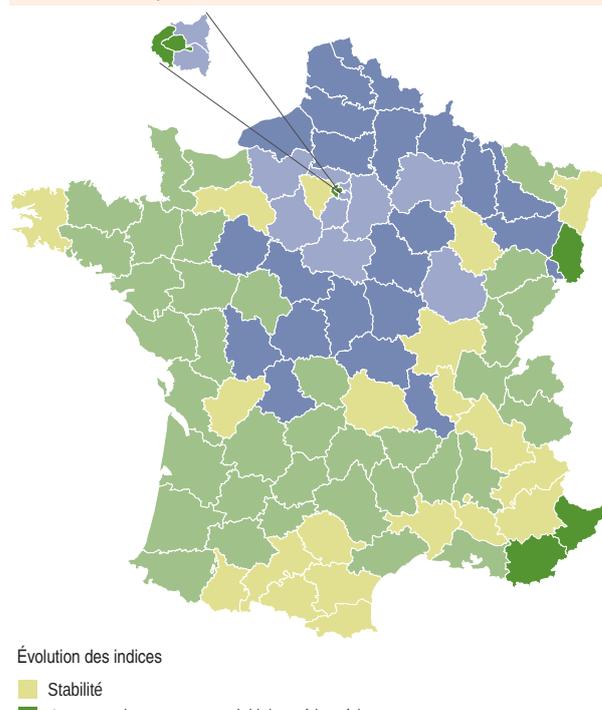
Évolution des indices (en points)

- 5 ou plus
- De 0 à moins de 5
- De -5 à moins de 0
- Moins de -5

Lecture : entre 1984 et 2018, dans l'Ain, l'indice de revenu fiscal moyen par habitant (par rapport à la France métropolitaine) a augmenté de 12,5 points.

Sources : Insee, estimations annuelles départementales de population ; DGFIP.

**6** Évolution des indices de revenu fiscal moyen par habitant entre 1984 et 2018, selon le revenu de 1984



Évolution des indices

- Stabilité
- Augmentation avec revenu initial supérieur à la moyenne
- Augmentation avec revenu initial inférieur à la moyenne
- Diminution avec revenu initial supérieur à la moyenne
- Diminution avec revenu initial inférieur à la moyenne

Note : l'indice est considéré comme stable si sa variation est comprise entre -2 et +2 points.

Lecture : dans le Var, l'indice de revenu fiscal moyen par habitant a augmenté entre 1984 et 2018 ; en 1984, le revenu était supérieur à la moyenne de France métropolitaine.

Sources : Insee, estimations annuelles départementales de population ; DGFIP.

pas connus à l'échelle départementale sur 30 ans. En revanche, pour les années plus récentes, la source Filosofi fournit des données sur le revenu disponible des ménages. Les **disparités de revenus** entre départements sont mesurées avec l'indice de Theil, appliqué aux indices de revenu moyen (base 100 pour la France métropolitaine), pondéré par le nombre d'habitants. Son niveau n'est pas directement interprétable, mais son évolution reflète la dynamique des disparités.

L'étude porte sur les départements de France métropolitaine. Les DOM ne sont pas pris en compte, car les données ne sont pas disponibles sur toute la période étudiée.

## Définitions

Le **revenu fiscal** (ou revenu déclaré) est constitué des ressources mentionnées sur la

déclaration des revenus. Il comprend le cumul des revenus d'activité salariée ou non salariée, des indemnités de chômage, de maladie, des pensions d'invalidité ou de retraite ainsi qu'une partie des revenus du patrimoine. Les pensions alimentaires versées sont exclues ainsi que les revenus exceptionnels et les revenus du patrimoine exonérés d'impôt (épargne logement, etc.).

Il s'agit du revenu avant déductions et abattements accordés par la législation fiscale. Ces revenus sont nets de cotisations sociales et de la contribution sociale généralisée (CSG).

## Pour en savoir plus

- Debouzy I., Simon A., « Le travail frontalier en forte croissance : 115 000 habitants de la région employés en Suisse », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 101, juillet 2020.

- Molina V., « Un niveau de vie et des disparités de revenus plus élevés en Île-de-France et dans les communes denses », *Insee Focus* n° 196, juin 2020.
- Chevrot J. *et al.*, « La Seine-Saint-Denis : entre dynamisme économique et difficultés sociales persistantes », *Insee Analyses* n° 114, février 2020.
- Blasco J., Picard S., « Quarante ans d'inégalités de niveau de vie et de redistribution en France (1975-2016) », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2019.
- Brendler J., Hurard C., « En 25 ans, les disparités territoriales de revenu se sont accentuées en Normandie », *Insee Analyses Normandie* n° 73, décembre 2019.
- Behaghel L., « La dynamique des écarts de revenu sur le territoire métropolitain (1984-2002) », *Économie et statistique* n° 415-416-2008, mars 2009.

**Direction Générale :**  
88 avenue Verdier  
92541 Montrouge Cedex  
**Directeur de la publication :**  
Jean-Luc Tavernier  
**Rédactrices en chef :**  
A. Goin, S. Pujol  
**Rédacteurs :**  
A. Dugué,  
C. Tchobanian  
**Maquette :**  
P. Thibaudeau  
**Code Sage :** IP201825  
ISSN 0997 – 3192 (papier)  
ISSN 0997 – 6252 (web)  
© Insee 2020

- *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>
- Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) : <https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

